

## « Les femmes incarcérées constituent un groupe ayant des besoins spécifiques, biologiques et liés au genre. »

Certaines femmes détenues sont particulièrement vulnérables en raison de leur position dans la société et leurs rôles culturels. Les besoins spécifiques de certaines femmes risquent d'être négligés, en particulier parce qu'elles représentent une catégorie minoritaire de détenus. Il importe, dans les rapports établis avec les femmes placées en milieu carcéral, de tenir compte d'un certain nombre de facteurs, notamment les violences physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la violence domestique, dont elles ont pu être victimes avant leur incarcération, les besoins élevés en matière de santé mentale, une forte dépendance à l'alcool ou aux drogues, les besoins particuliers en matière de soins de santé (notamment en matière de reproduction), leurs responsabilités liées à la prise en charge de leurs enfants et/ou de leurs familles, ainsi que la forte probabilité d'une victimisation et d'un rejet familial survenant après la libération. »

Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT)

Si les femmes en prison représentent une minorité de la population carcérale globale (de 2 à 9% selon les données de l'OMS) elles se caractérisent par **des besoins et des vulnérabilités différentes de celles des hommes**.

L'OMS précise ainsi que la plupart des femmes incarcérées viennent d'un milieu défavorisé. **Elles ont souvent subi des violences physiques et sexuelles, une dépendance aux drogues et/ou à l'alcool et une prise en charge déficiente de leur santé avant leur incarcération.** De plus, elles sont souvent mères et le plus souvent en situation de monoparentalité.

Beaucoup de femmes sont en prison pour **des actes non violents de vols ou en lien avec leur consommation de drogues**. Un pourcentage élevé de femmes en prison souffre de problème de dépendance aux drogues et leur niveau de consommation est souvent plus élevé que chez les hommes. Les femmes ont un risque plus élevé que les hommes d'entrer en prison avec le VIH, l'hépatite C ou d'autres maladies sexuellement transmissibles.

**Les problèmes de santé mentale sont également plus importants pour les femmes détenues** que pour les hommes. Il existe un lien étroit entre les raisons de leur incarcération et leurs maladies mentales et physiques.

De par leur parcours de vie, le temps de leur incarcération est parfois la **première opportunité, pour ces femmes, d'avoir accès à des soins de santé, et à un soutien psycho-social.**

**C'est pourquoi les services de soins de santé en prison devraient être particulièrement attentifs aux besoins spécifiques de la population carcérale féminine.**

**Les organismes internationaux tels que le CPT, l'OMS ou les Nations-Unies ont émis des normes et règles concernant le traitement des femmes adultes en prison. De l'hébergement à l'égalité d'accès aux activités en passant par la prise en charge pré et post natale... ces règles sont nombreuses et mettent en évidence la nécessité d'un traitement adapté et non discriminant comme les femmes sont en droit de le revendiquer dans la société libre.**

### Quelles sont ces normes et plus spécifiquement celles concernant les soins de santé au sens large ?

#### ⇒ Des besoins spécifiques en terme d'hygiène :

Accès à des installations sanitaires appropriées avec à disposition des articles d'hygiène en quantités suffisantes, poubelles spécialement réservées aux serviettes hygiéniques et tampons. Un accès à des toilettes à tout moment.

#### ⇒ Des besoins spécifiques en terme de soins de santé :

« Les soins de santé proposés aux personnes privées de liberté doivent être d'un niveau équivalent à ceux dont bénéficie la population en milieu libre »

Pour garantir ce principe d'équivalence des soins, cela veut dire que les femmes détenues doivent pouvoir être suivies par des médecins et infirmier.e.s ayant reçu une formation spécialisée sur les questions de santé spécifiques aux femmes. Les soins préventifs spécifiques aux femmes (dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus) doivent être proposés. Des médicaments spécifiques et indispensables aux femmes doivent être disponibles ainsi que la pilule contraceptive qui ne devrait pas être retirée aux femmes désirant la prendre. Toute forme d'interruption de grossesse doit être accessible aux femmes incarcérées comme dans le milieu libre.

#### ⇒ Prise en charge pré et post natale :

Quelques normes minimales à suivre lorsque les alternatives non privatives de liberté ne sont pas appliquées pour des femmes enceintes ou avec leurs enfants en prison :

- un régime alimentaire adapté pour les femmes enceintes
- des examens gynécologique ou des accouchements sans entraves (non menottées ou attachées)
- des compléments alimentaires pour les mères allaitantes

Le principe directeur doit être le bien-être et l'intérêt supérieur de l'enfant et par conséquent que tous les soins pré et post nataux soient assurés de manière équivalente à la société libre..

# Etre femme en prison...

## En Belgique



**439 femmes incarcérées**  
**au 1er janvier 2017**  
**4,33% de la population carcérale**



**12 bébés**  
**au 1er janvier 2017**  
**dans les prisons belges**



**1 seule prison dédiée**  
**exclusivement**  
**aux femmes, 8 prisons**  
**avec sections spéciales**  
**pour les femmes.**

## En Europe



**5,2% de femmes détenues**  
**en 2015**  
**moyenne de la population**  
**carcérale des pays du Conseil**  
**de l'Europe**



## Dans le monde



**714 000 femmes\***  
**incarcérées**  
**dans le monde en 2017**  
**soit 7% de la moyenne mondiale**  
**de la population**  
**carcérale**



**le nombre de femmes en**  
**prison dans le monde a**  
**augmenté de 53% depuis**  
**2000 et plus de deux fois**  
**plus vite que la population**  
**carcérale masculine**

\* Les données sont manquantes pour 5 pays et incomplètes pour la Chine. Le total des femmes incarcérées est sans aucun doute encore plus élevé.



Women's health in prison, OMS 2011

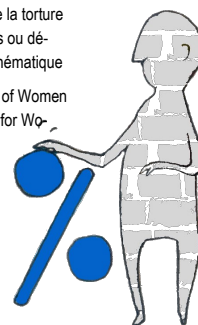
Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT), janvier 2018—Fiche thématique

United Nations Rules for the treatment of Women Prisoners and Noncustodial Measures for Women Offenders (the Bangkok Rules)

[www.prisonstudies.org](http://www.prisonstudies.org)

[www.womeninprison.org.uk](http://www.womeninprison.org.uk)

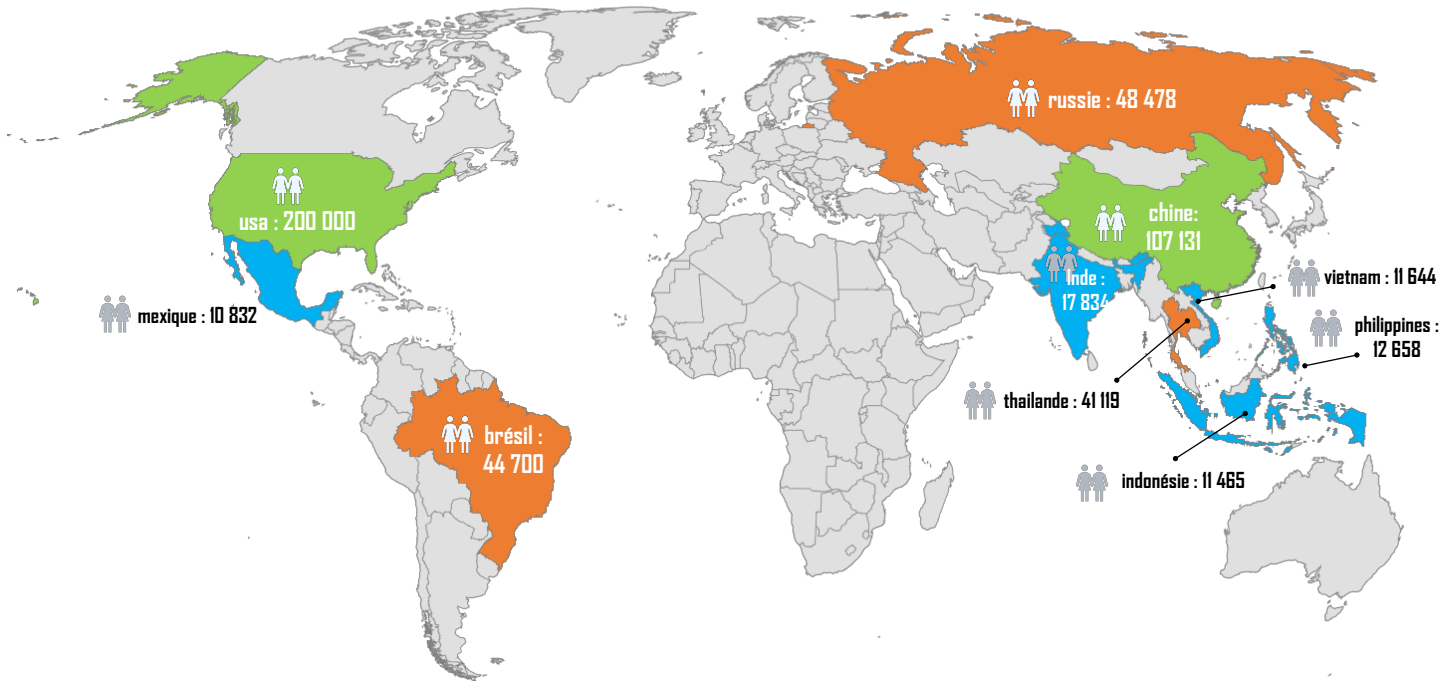
[www.arte.tv/fr/videos/A/kreatur-no-3/](http://www.arte.tv/fr/videos/A/kreatur-no-3/)



**La 4ème** édition du World Female Imprisonment List (septembre 2017) montre le nombre de femmes et de filles détenues dans des établissements pénitentiaires dans 221 systèmes pénitentiaires de pays et territoires indépendants. Les chiffres incluent à la fois les prévenus et ceux qui ont été reconnus coupables et condamnés. Ce rapport est basé sur de nombreuses sources et dans la majorité des cas des administrations pénitentiaires des pays concernés.

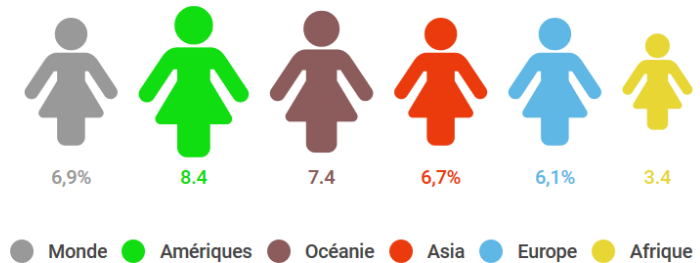
## le nombre de femmes incarcérées par pays : top 10

 Nb. de femmes incarcérées



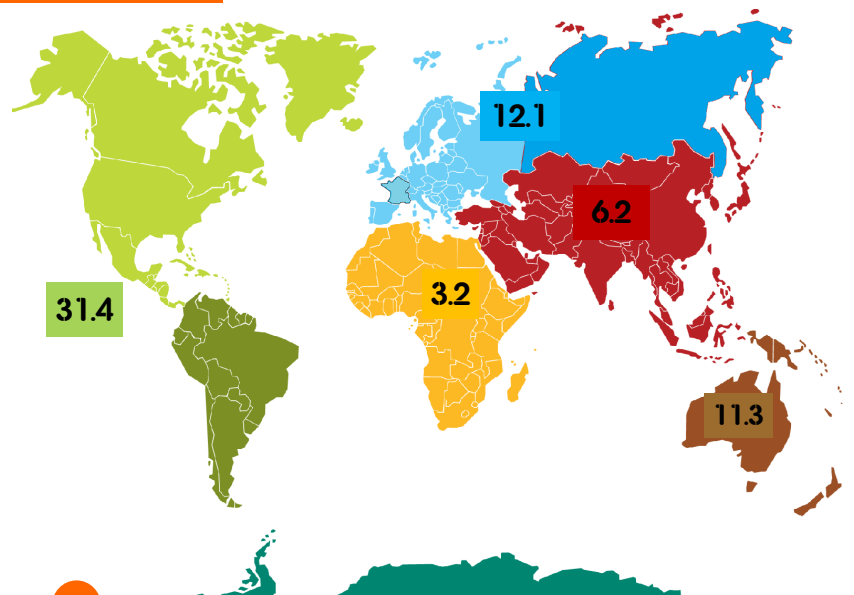
## les femmes incarcérées en% de la population globale en prison

**Les** femmes et les filles représentent 6,9% de la population mondiale en prison. Dans les pays africains, la proportion des femmes et des filles dans la population carcérale totale est égale à 3,4%. Il est beaucoup plus bas qu'ailleurs. Sur le continent américain, elles représentent 8,4% de la population carcérale totale (6,3% si les chiffres des USA sont exclus), en Asie 6,7%, en Europe 6,1% (5,1% hors Russie) et en Océanie 7,4%.



## taux de femmes incarcérées pour 100 000 ha.

Il existe également des variations considérables entre pays, régions et continents dans la proportion de la population nationale que les femmes détenues constituent, comme le montre le taux de population carcérale féminine par 100 000 habitants. Les niveaux les plus bas sont en Afrique où le taux global pour 100 000 habitants est 3,2. En Asie, le taux est de 6,2, en Océanie 11,3, en Europe 12,1 (7,7 hors Russie) et dans les Amériques 31,4 (14,6 à l'exclusion des USA)



# Paroles de détenues...

Ces paroles sont livrées telles quelles, elles n'engagent que leurs auteurs

## A la rencontre de Rachida, 35 ans, 4 ans et demi de détention dans 2 établissements

### La détention ?

« La détention c'est plus dur chez les hommes. Il n'y a pas de respect. Chez les femmes, il y a plus de gardiens femmes qui ont du pouvoir et du coup les rapports sont plus corrects et respectueux.

Nous les femmes ont est plus « vicieuses », on va obtempérer aux ordres pour avoir la paix. On va se soumettre plus facilement. Chez les hommes, ils vont plus faire de leur gueule, être dans le conflit. »

### Garder sa féminité ?

« Oui j'ai réussi à la garder un minimum. Je continue. Mais la première année, j'ai pris 45 kilos. Je ne m'occupais plus de moi. Quand tu prends plein de médicaments, tu ne penses même plus à te raser, à ton état et à ta féminité. Quand je suis sortie de la préventive, je me suis regardée dans le miroir et j'ai vu mon corps. J'étais dégoutée, il n'y avait plus de féminité, plus rien. J'ai vu les 45 kilos et les 4 bourrelets. Là ils m'ont eue ! Et là je me suis dit : « arrête les médicaments, arrête toutes ces merdes... »

« En prison, si tu veux garder ta féminité, tu dois payer, acheter tes produits.

A l'annexe psychiatrique tu ne peux pas garder d'effets personnels d'hygiène (déodorant, etc...) aux autres étages on peut garder ses effets personnels donc ses produits d'hygiène et cosmétiques. »

« Chez les hommes, les douches c'est seulement deux fois par semaine (1x par jour chez les femmes). Ils s'en foutent plus de l'hygiène, ils vivent dans leur crasse. Moi aussi j'ai fait cela les 8 premiers mois et puis je me suis dis que je ne pouvais pas continuer, je vivais là-dedans. »

### Garder son intimité ?

« La prison t'enlève ta pudeur.

Les horaires... Tu sais quand il y a un passage des agents. J'enregistre les heures de passage. Par exemple, je garde un drap pour me protéger mais aussi pour éviter les ambiguïtés avec les gardiens. Parce que ça existe. Il y a des agents avec qui tu te poses des questions, quand un agent vient te surveiller toutes les 30 minutes et veut tout le temps te fouiller\*. Fouiller ta cellule et déplier tes strings et tes soutiens un par un, les bandes hygiéniques... Ce n'est pas normal. Une fois j'ai été à la direction pour me plaindre car je ne savais pas ce qu'il me voulait. On n'a pas d'intimité, on n'a pas le droit de se plaindre.

En France, dans les prisons pour femmes, il n'y a que des agents femmes... C'est mieux. Ça dérange beaucoup moins quand c'est une femme qui te fouille... »

### Au préau entre femmes ?

« C'est le seul endroit où il n'y a que des femmes ensemble.

On se lâche au préau, il y a des filles qui dansaient... Mais les gardiens te rappellent toujours qu'ils sont là. Pour te rappeler où tu es. A l'intérieur, le préau n'est pas surveillé. C'est magnifique, il n'y a pas de bagarres car tu sais que personne ne va venir te sauver... »

« Il n'y a pas de dignité humaine... »

ta dignité tu la laisses à la porte de la prison. »

### Cohabiter avec des femmes ?

« L'important c'est l'hygiène quand tu cohabites dans un petit espace. L'odeur par exemple c'est compliqué. Ce serait la même chose chez les hommes, c'est juste l'odeur qui change !

Ça demande un effort de conserver une forme d'hygiène. Il y a le regard des autres, des gardiens. Je n'aimerais pas qu'on me dise « crasseuse ». Je ne veux pas laisser les gardiens me casser là-dessus. Tous les jours, je fais ma cellule. Ça vient de ma mère... »

\* Rappel de la loi :

Loi de principes du 12 janvier 2005 concernant l'administration pénitentiaire ainsi que le statut juridique des détenus.

§ 1er. Lorsque cela est nécessaire dans l'intérêt du maintien de l'ordre ou de la sécurité, le détenu peut subir une fouille de ses vêtements [2] par les membres du personnel de surveillance, conformément aux directives données par le directeur [2].

Cette fouille a pour objectif de vérifier si le détenu est en possession de substances ou d'objets interdits ou dangereux.

§ 2. [1] Tous détenus sont fouillés au corps :

- à leur entrée dans la prison;

- préalablement au placement dans une cellule sécurisée ou à l'enfermement dans une cellule de punition;

- conformément aux directives en vigueur dans la prison, après la visite avec des personnes mentionnées à l'article 59 lorsqu'elle n'a pas eu lieu dans un local pourvu d'une paroi transparente qui sépare les visiteurs des détenus.

Le détenu est fouillé au corps quand le directeur estime qu'il y a des indices individualisés que la fouille des vêtements ne suffit pas à atteindre le but décrit au § 1er, alinéa 2. Le directeur remet sa décision par écrit au détenu au plus tard vingt-quatre heures après que la fouille a eu lieu.

La fouille au corps permet d'obliger le détenu à se déshabiller afin d'inspecter de l'extérieur le corps et les ouvertures et cavités du corps [1].

La fouille à corps ne peut avoir lieu que dans un espace fermé, en l'absence d'autres détenus, et doit être effectuée par au moins deux membres du personnel [2] de surveillance [2] du même sexe que le détenu [2]... [2].

§ 3. La fouille des vêtements et la fouille à corps ne peuvent avoir un caractère vexatoire et doivent se dérouler dans le respect de la dignité du détenu.

§ 4. Si la fouille des vêtements du détenu ou la fouille à corps du détenu permettent de découvrir des objets ou substances que le détenu n'a pas le droit d'avoir en sa possession, ceux-ci peuvent être saisis et, contre remise d'un reçu, être conservés au profit du détenu, être détruits avec l'accord de celui-ci ou être tenus à la disposition des autorités

## Paroles de Dominique, en prison depuis une dizaine d'années.

« Il y a peu de moyen pour garder sa féminité en prison. Parfois, on est même critiquée : j'étais en surpoids à cause de médicaments. Je me sentais mal dans ma peau. J'ai refait du sport, mangé mieux. Au bout de quelques mois, j'ai perdu du poids. J'avais des remarques, surtout de la part des agents femmes (tu vas glisser sous la porte, tu maigris trop). »

« Peu de moyen car « peu de produits mis à la disposition, peu de moyens financiers pour les acheter. C'est difficile de garder sa ligne, il faut faire un effort pour manger sainement et avoir une médication adaptée à ses besoins ». »

« J'ai eu une question sur la ménopause, comment faire pour avoir une réponse ici ? J'ai posé ma question à beaucoup de personnes mais seulement 1. Care a su me répondre avec un livre mis à ma disposition. »

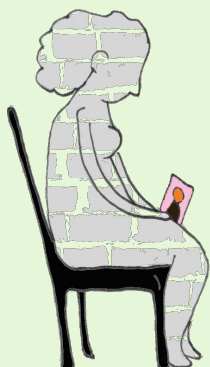
« C'est dur de vieillir en prison car je ne sais pas assumer parfaitement ma féminité et prendre soin de moi (épilation, faire les ongles, trouver la crème hydratante adéquate pour ma peau,...). »

« Etre en prison, c'est plus qu'être privée de liberté, c'est faire face à la frustration, tuer le temps. L'attente est longue et puis à des moments faut être prête tout de suite (visite, préau, visite avocat et/ou social), vivre la dépendance aux autres pour tout. Même en faisant preuve de patience et de compréhension, on est dépendant ». »

« Je suis incarcérée mais les agents tournent toutes les 8 heures, j'ai l'impression de rester sur place. J'en ai marre ». « le temps file, passe. Je perds ma vie ici. Je ne sais pas quand je sors, je ne sais pas comment reprendre pieds dans la société. Le monde a changé, la société aussi ». »

« C'est une intrusion dans ma vie affective. Quand je me suis mariée, j'ai eu des remarques (elle se permet d'être heureuse, comment peut-elle avoir accès au bonheur?). Je pense qu'une femme qui a commis un crime de sang, c'est plus grave. C'est pas dans sa nature. Une femme est une maman, qui représente la douceur, la tendresse, l'amour, est pacifique, trouve des solutions adéquates. Mais quand une femme commet un crime de sang, les gens la jugent de manière sévère. Je suis plus condamnée qu'un homme pour le même crime. Au regard de la société mais aussi ici, par d'autres détenues, les agents, et peut-être par moi-même ». »

« Je voudrais mettre une note positive. Il y a des enfants en prison. Se sont des moments extraordinaires, une bouffée de bonheur, de tendresse. C'est dur émotionnellement par rapport à mes propres enfants mais je fais la différence ». »

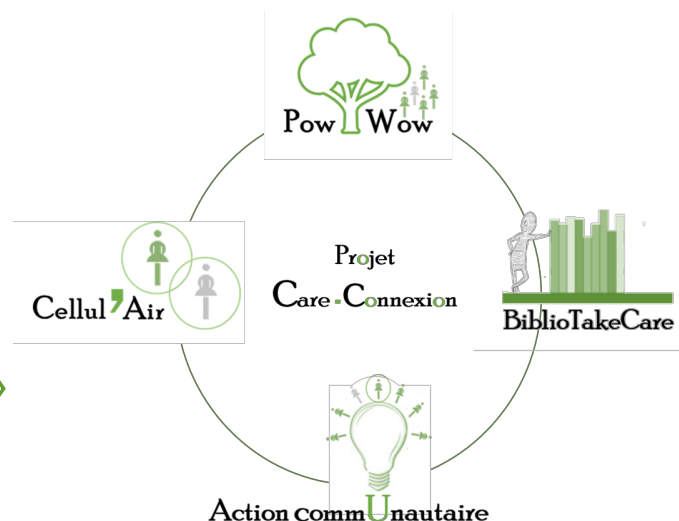


Depuis deux ans, le projet Care.Connexion développé par I.Care est en action à la prison de Berkendael.

Soline et Chaïmae rencontrent et accompagnent au quotidien les femmes détenues dans la seule prison dédiée exclusivement aux femmes en Belgique.

L'occasion d'évoquer avec elles la spécificité de leur travail avec ce public féminin.

# ...Paroles de professionnelles



## Prendre soin de soi

« Quand elles arrivent les premières semaines, il y a souvent un laisser aller dans l'hygiène de base : se laver, s'habiller. Il y a une évolution après le « choc de l'incarcération » quand elles commencent à connaître le fonctionnement, à s'habituer au lieu, au rythme. Là elles peuvent demander à travailler et ont donc la possibilité d'avoir plus de revenus. A ce moment là on voit que plusieurs commencent à se racheter des produits d'hygiène et de cosmétique.

A leur arrivée, elles sont sensées recevoir un kit d'hygiène de base (gel douche). Mais elles ne le reçoivent pas toujours. Ce qu'elles ne reçoivent pas, elles peuvent le prendre dans un « pot commun » constitué des produits laissés par celles qui s'en vont. Les serviettes hygiéniques ne sont pas considérées par l'administration pénitentiaire comme nécessaires au kit d'hygiène de base. Les détenues doivent les « cantiner » (acheter). Il y a aussi des serviettes hygiéniques « sociales », qu'elles reçoivent à concurrence d'une par jour. Je connais une femme qui utilisait des chaussettes comme serviettes hygiéniques et qui les lavait au fur et à mesure. C'est vrai aussi pour le papier toilettes. Elles reçoivent la même quantité que les hommes (1 rouleau par semaine) alors que dans les faits, une femme utilise davantage de papier toilette qu'un homme. »

## La femme d'avant l'incarcération

« Elles n'en parlent pas toutes mais la plupart ont le point commun d'avoir été en souffrance physique et psychologique. Une souffrance liée aussi à la précarité au sens large. »

## Une vie affective en prison

« Les rapports entre femmes détenues sont tendus. Elles ont plutôt tendance à se tirer dans les pattes. Les tensions créent des clans. Ces clans peuvent être de 5 ou 6 personnes ou de deux. Les rapports peuvent être très fusionnels ou très tendus. Et cela varie, c'est très mouvant. Tout est amplifié par les rumeurs qui circulent et enveniment très vite les situations. Et elles peuvent en venir aux insultes ou aux mains. »

« Elles évoquent peu leur vie affective. On voit des rapprochements entre détenues, on voit que certaines ont développé une forme de rapprochements physiques entre elles. Ce n'est pas non plus caché. Dans certaines cellules dans lesquelles on rentre on observe qu'elles dorment dans le même lit ensemble. Il y a une affection clairement partagée et qui est tolérée par l'administration qui accepte par exemple que des couples puissent partager la même cellule. »

## La relation à I.Care

« Elle ne cherchent pas forcément à être dans une relation affective avec nous mais elles passent très facilement à la bise et au tutoiement. Une chose que j'ai découvert en travaillant en prison c'est le « merci » que je n'ai pas rencontré dans les autres milieux précarisés dans lesquels j'ai travaillé où les choses que l'on fait, sont considérées comme normales. »

« Une détenue nous a dit que le fait d'entrer dans leur cellule pour venir les voir, qu'on puisse s'asseoir sur leur lit pour parler avec elles c'était se mettre en fait au même niveau qu'elles. »

## La temps

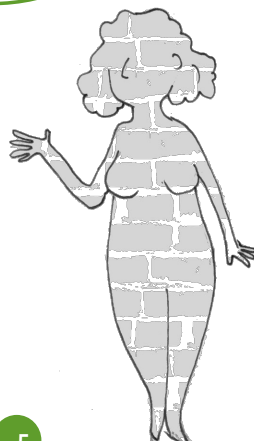
« La durée change l'occupation de l'espace et le recul par rapport aux faits commis et du coup une remise en question qui est plus aboutie. Mais plus la durée est longue, plus elles ont de difficultés à rester connectées à elles-mêmes, à leurs émotions. Il y a une distance qui s'installe. »

Suite en dernière page...

## Le kit hygiène

A l'entrée, chaque détenue reçoit un kit hygiène qui contient :

- ⇒ Gel douche
- ⇒ Draps
- ⇒ Gant de toilette
- ⇒ Essuie
- ⇒ 1 rouleau de papier wc
- ⇒ Normalement une brosse à cheveux et une brosse à dents sont prévues aussi mais pas distribuées selon les détenues.



## Le pot commun

Dans chaque section, les détenues qui sortent laissent dans le « pot commun » des produits que les autres détenues peuvent utiliser si besoin :

- ⇒ Gel douche
- ⇒ Shampoing
- ⇒ Pincettes à épiler
- ⇒ Sèche cheveux
- ⇒ Lisseur
- ⇒ Coupe ongles
- ⇒ ...